

Master

Ingénierie des Structures

Code: U02.07.ICV.IZ.M25

Plan d'études

1^{er} Semestre (2018-2019)

No.	Discipline	Code	С	S	Т	Pr	SI	ТО	CR	Mode de vérification
	Disciplines obligatoires									
1.	Analyse numérique	1.DF.OB01	2		1		3	6	3	Co
2.	Processus aléatoires appliqués dans l'ingénierie des structures	1.DD.OB02	2	1			4	7	6	E
3.	Stabilité et dynamique des structures	1.DD.OB03	2		2		3	7	6	E
4.	Interaction sol-structure	1.DD.OB04	2		2		3	7	6	E
5.	Structures en béton précontraint et structures mixtes acier-béton	1.DD.OB05	2	1	1		3	7	6	Е
	Disciplines à option									
6.	(i) Les matériaux structuraux modernes(ii) Modèles de tests en ingénierie structurelle	1.DD.OP01 1.DD.OP02	2		1		3	6	3	Со
	Total 2ème		12	2	7		20	40	30	4E + 2Co

2^{ème} Semestre (2018-2019)

	_		1							1
No.	Discipline	Code	С	S	Т	Pr	SI	то	CR	Mode de vérification
	Disciplines obligatoires									
7.	Compléments de la théorie de l'élasticité et de la théorie des plaques	2.DD.OB06	2		1		2	5	3	Со
- X	Sismologie de l'ingénieur et génie parasismique	2.DD.OB07	2		1		4	7	6	Е
9.	Analyse non linéaire des structures	2.DD.OB08	2		1		2	5	3	Со
10.	Stabilité des structures métalliques	2.DS.OB09	2		1		3	6	5	E
11.	Étique et intégrité académique	2.DC.OB10	1						1	Со
	Disciplines à option									
12.	i) Structures pour les constructions hydrotechniques et pour les accumulations d'eau iii) Structures métalliques pour ouvrages hydrotechniques	2.DS.OP03 2.DS.OP04	2				1	3	3	E
13.	i) Structures pour les constructions hydrotechniques et pour les accumulations d'eau iii) Structures métalliques pour ouvrages hydrotechniques	2.DS.OP05 2.DS.OP06				2	3	5	3	Pr
14.	i) Structures spéciales en béton armé et métalliques ii) Structures (métalliques et en béton) pour l'infrastructure de transport	2.DS.OP07 2.DS.OP08	2				1	3	3	Е
15.	i) Structures spéciales en béton armé et métalliques ii) Structures (métalliques et en béton) pour l'infrastructure de transport	2.DS.OP10 2.DS.OP10				2	3	5	3	Pr
	Total		12	0	4	4	20	40	30	4E+3Co+2Pr

3^{ème} Semestre (2019-2020)

No.	Discipline	Code	С	S	Т	Pr	SI	то	CR	Mode de vérification
	Disciplines obligatoires									
16.	Vulnérabilité et risque aux aléas naturels	3.DS.OB11	2		2		4	8	6	Е
17.	Structures en maçonnerie et bois	3.DS.OB12	2				2	4	4	Е
18.	Structures en maçonnerie et bois	3.DS.OB13				2	3	5	3	Pr
19.	Réhabilitation des structures (en béton, métalliques, en maçonnerie et bois)	3.DS.OB14	2				2	4	4	Е
20.	Réhabilitation des structures (en béton, métalliques, en maçonnerie et bois)	3.DS.OB15				2	3	5	3	Pr
	Disciplines à option									
	i) Structures pour bâtiments	3.DS.OP11								
21.	de grande hauteur ii) Ponts et viaducs de grandes ouvertures	3.DS.OP12	2		2		4	8	6	E
22.	i) Technologies pour bâtiments et constructions	3.DS.OP13								
	spéciales ii) Technologies pour l'infrastructure de transport	3.DS.OP14	2		2		2	6	4	Со
	iii) Technologies pour ouvrages hydrotechniques	3.DS.OP15								
	Total		10		6	4	20	40	30	4E+1Co+2Pr

4^{ème} Semestre (2019-2020)

	4 Semestre (2019-2020)										
No.	Discipline	Code	С	S	Т	Pr	SI	то	CR	Mode de vérification	
	Discipline à option										
23.	Activités de recherche et conception i) structures en béton ii) structures métalliques iii) structures en maçonnerie et bois (iv) autres structures, autres thématiques	4.DS.OP16				4	16	20	15	Со	
	Discipline obligatoire										
24.	Elaboration du mémoire de master	4.DS.OB16	-	_	_	4	16	20	15	Со	
Tota	ı		-	-	-	8	32	40	30	2 Co	
Sout	tenance du mémoire de master								10	E	

Disciplines facultatives

	Disciplines facultatives									
No.	Discipline	Code	С	S	Τ	Pr	SI	ТО	CR	Mode de vérification
	Techniques de communication spécialisées en langue étrangère	1.DC.FC01		2			1	3	2	Со
2.	Le calcul des structures par la méthode des éléments finis	1.DF.FC02	2	2			3	7	4	Со
3.	Techniques de communication spécialisées en langue étrangère	2.DC.FC03		2			1	3	2	Со
4.	Ecoulements à surface libre	2.DS.FC04	2		2		3	7	4	Co
5.	Structures légères réalisées à parois minces formés à froid	2.DS.FC05	2		2		3	7	4	Со

Notations:

C – cours (en nombre d'heures)

S – séminaires (en nombre d'heures)

T – travaux (en nombre d'heures)

Pr – projet (en nombre d'heures)

SI – étude individuel (en nombre d'heures)

TO – total (en nombre d'heures)

CR – nombre de credits (ECTS)

Co – colloque

E – examen

Pr - Projet

Notes:

Il est obligatoire pour les étudiants de choisir l'un des sujets disponibles pour les disciplines à option. Les cours respectifs auront lieu à condition que le critère du nombre minimal de participants décidé par l'université soit rempli.

Les disciplines facultatives sont proposées en supplément au curriculum et les ECTS afférents seront accordés en dehors des 120 crédits correspondant à la totalité du programme d'études. Tout comme dans le cas des disciplines à option, le critère du nombre minimal de participants détermine le fonctionnement des cours respectifs.